

Journal Le Devoir, paru le 30 mars 2010

Avec la bénédiction de l'ONU, l'expertise de la Magnétothèque rayonnera dans les Caraïbes

ISABELLE PARÉ

Le savoir-faire de la Magnétothèque rayonnera bientôt dans cinq zones des Caraïbes grâce à une entente conclue avec un organisme guadeloupéen sans but lucratif accrédité par l'ONU, engagé dans la réalisation des objectifs du Millénaire.

En présence de nombreux dignitaires de la Guadeloupe et de la Martinique, la directrice générale de la Magnétothèque, Marjorie Théodore, et le D^r Mohamed Benkhalifa, politologue et conseiller spécial pour les Nations unies à New

York, ont dévoilé hier à Montréal les grandes lignes d'un nouveau partenariat visant à améliorer l'accès aux droits fondamentaux des personnes non voyantes, des mères adolescentes et des jeunes décrocheurs dans l'Amérique francophone et les Caraïbes.

Le tandem formé par la Magnétothèque et l'organisme PLAC 21, reconnu par l'ONU, permettra de créer un premier centre d'excellence qui se consacrera aux objectifs du Millénaire à Saint-Louis de Marie-Galante en Guadeloupe. «Avec ce projet, la Magnétothèque ex-

porte son savoir-faire québécois. Elle fera rayonner sa mission de promotion de la littérature, de l'accès à la connaissance et au savoir, et du rapprochement des peuples», a soutenu hier Mme Théodore, qui projette d'ouvrir à terme quatre autres centres en Haïti, en Martinique, à Sainte-Lucie et à Saint-Domingue.

Pour l'instant, la Magnétothèque exportera surtout son expertise technique, puisque son fonds de documents audio ne peut encore être partagé en l'absence d'entente sur les droits d'auteur. On prévoit plutôt enregistrer des œuvres locales au bé-

néfice des non voyants caribéens.

La collaboration entre les deux partenaires débutera par l'organisation, à Laval, dès le 26 mai, du premier Colloque international sur la réalisation des objectifs du Millénaire qui réunira 350 délégués de 25 pays.

«Je ne veux pas que ce ne soit que des vœux pieux. Des solu-

tions et des actions concrètes seront reprises dans la Déclaration qui émanera du Colloque», explique Mme Théodore.

Mohamed Benkhalifa, expert pour l'ONU, a permis la rencontre des deux organismes. Il affirme que le «but est de poursuivre l'œuvre de la Magnétothèque en zone Caraïbes, et de

PLAC 21 en zone Amérique». «L'objectif est de mettre ensemble des acteurs efficaces de la société civile. On n'est plus à l'heure des grands-messes. Cette association cible des actions concrètes avec une zone d'intervention précise», dit-il.

Le Devoir